

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Service Commercial	Date : Avril 2017
RATTACHEMENT : AGENCE DE SERVICE ET AGENCE MIXTE	

N°	MISSIONS
1	-Consolider, superviser et contrôler les prestations commerciales se rapportant à l'activité branchement, abonnement et prestations annexes réalisées à l'échelon des centres et unités relevant de l'Agence
2	-Consolider, superviser et traiter la facturation de l'ensemble des prestations au niveau des centres relevant de l'Agence
3	-Assurer le suivi et la consolidation des opérations du recouvrement des différentes prestations ayant fait l'objet de facturation
4	-Gérer, Consolider et superviser les activités se rapportant à la gestion : <ul style="list-style-type: none"> • des vignettes Eau ; électricité et télécom ; • des contributions des communes aux projets d'eau potable et d'assainissement ; • des régies, concessionnaires et gros clients.
N°	ATTRIBUTIONS
Gestion Clientèle	
1	Veiller à l'application de la procédure commerciale et faire des propositions d'amélioration le cas échéant
2	Suivre la gestion des dossiers d'abonnement, d'exploitation générale, de règlement par anticipation, de résiliation ...
3	Assurer le contrôle et la consolidation des données se rapportant aux activités branchement, abonnement et prestations annexes
4	Assurer l'acheminement de l'information vers les entités concernées conformément à la périodicité et à la nature du support en vigueur

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

5	Rapprocher les transferts reçus des centres avec les états de sorties
6	Répondre aux requêtes des clients
7	Planifier et organiser des missions de contrôles (programmées et inopinées) au niveau des centres et unités, en étroite collaboration avec le service commercial de la DRi
8	Assurer les préalables et le suivi concernant les nouvelles interventions eau potable et assainissement
Facturation	
9	Assurer le suivi et le contrôle du processus de la facturation
10	Etablir et assurer le suivi de la facturation travaux tiers
11	Consolider les états de remise des factures aux releveurs
12	Assurer les tâches prévues dans le marché de l'externalisation du relevé ainsi que celui de l'édition des factures
13	Contrôler, analyser et consolider les données de la facturation des centres
14	Assurer le suivi, envoi et réception des fichiers de la facturation avec l'opérateur privé en cas d'externalisation
15	Etablir les statistiques et reporting de la facturation d'eau et/ou d'assainissement
16	Assurer l'acheminement de l'information vers les entités concernées conformément à la périodicité et la nature du support en vigueur
17	Assurer la gestion des imprimés de la facturation
Recouvrement	
18	Assurer le suivi et le contrôle du processus du cycle de recouvrement
19	Contrôler, analyser et consolider les données de recouvrement

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

20	Assurer les tâches prévues dans le marché de l'externalisation du recouvrement
21	Etablir les états de suivi du taux de recouvrement par centre
22	Superviser l'opération de transfert du fichier des impayés à l'opérateur privé chargé du recouvrement
23	Valider les virements reçus de l'opérateur privé
24	Etablir et valider la régie de recettes de l'agence
25	Assurer le suivi de l'encaissement des chèques et l'exécution des prélèvements bancaires
26	Etablir l'état des impayés par centre et par antériorité
27	Etablir et suivre la situation de recouvrement des prestations travaux tiers
28	Relancer les impayés des centres de l'Agence
29	Etablir l'état du percepteur
30	Gérer les accords de facilités de paiement selon les procédures en vigueur
31	Assurer l'acheminement de l'information vers les entités concernées conformément à la périodicité et la nature du support en vigueur
Vignettes et Grands Comptes	
32	Assurer la gestion du système vignettes conformément aux procédures en vigueur
33	Assurer la gestion du stock des vignettes et éviter la rupture
34	Tenir à jour la situation des vignettes
35	Suivre les conventions de financement et les factures y afférentes avec les organismes concernés
36	Suivre la facturation et le règlement des factures des contributions des communes aux projets d'AEP et d'Assainissement

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

37	Arrêter et Analyser la situation des impayés
38	Relancer les impayés et suivre l'exécution des mesures de poursuite et de coercition
39	Assurer le suivi du recouvrement des créances dans les délais requis
40	Dresser le reporting de la facturation et de recouvrement des créances
41	Gérer et suivre les contrats avec les clients –Grands Comptes (Etat, Régie,....)